

GREVE A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET

La direction doit abandonner son projet de double statut et augmenter les salaires

Le syndicat FORCE OUVRIERE porte à la connaissance de l'ensemble du personnel la motion adoptée à l'unanimité des élus lors du comité de groupe (28 juin 2022) présidé par le PDG d'ADP.

"Les élus CGT, CFE-CGC, FO, du comité de Groupe d'Aéroports de Paris réunis ce jour attirent l'attention sur les faits suivants. En 2021, la reprise du trafic a été réelle bien que plus lente qu'espérée initialement. (...) Depuis le début 2022, cette reprise s'accélère à un rythme élevé. Sur les 5 premiers mois, le trafic a été multiplié par près de trois pour Orly et Roissy, ce qui représente d'ores et déjà sept dixièmes du niveau de 2019. La direction anticipe même neuf dixièmes de 2019 en juillet et août, et cela, sans redémarrage des faisceaux asiatiques et malgré la guerre entre la Russie et l'Ukraine. L'IATA confirme cette tendance à un retour entre 2023 et 2024 des niveaux pré pandémie.

C'est donc un effort massif qui est demandé à tous les salariés du Groupe, de la maison mère et des filiales : ce sont 1 150 départs qui ont eu lieu à la maison mère dans le cadre de la RCC, ce sont aussi plusieurs centaines de départs qui ont concerné les filiales comme Hub Safe, ADP Ingénierie, SDA... Ces pertes d'emplois ont dans le même temps concerné les sous-traitants du Groupe. Cela met d'ores et déjà en difficulté notre Groupe qui a de la peine à recruter, compte tenu de la faiblesse des rémunérations et des conditions de travail pénibles des travailleurs aéroportuaires. Cela est aggravé par une inflation qui bat de mois en mois de nouveaux records et pose d'ores et déjà la question des capacités opérationnelles et humaines à faire face à une telle hausse de l'activité. Nous nous retrouverons dans la situation de l'aéroport de Schiphol à devoir limiter l'accueil des passagers.

Le budget du Groupe 2022 prévoit une forte remontée du résultat d'exploitation et un retour aux bénéfices. (...) Les perspectives à moyen terme sont à un rétablissement de la rentabilité. La direction a sécurisé les dividendes des actionnaires :

quoiqu'il arrive, ceux-ci pourront bénéficier d'au moins 100 M€ au titre de l'exercice de 2022 (dividende plancher à 1€ par action) puis un minimum annuel de 300 M€ au titre de 2023 et 2024 (dividende plancher à 3€/action). (...)

Les élus dénoncent le plan « 2025 Pioneers » présenté comme un nouveau modèle industriel par la direction. Celui-ci annonce bien la couleur : "sécuriser la « création de valeur pour l'actionnaire ". Dans le même temps, les salariés du groupe ont subi la perte de rémunération liée à l'activité partielle puis les mesures de réduction des rémunérations (type PACT pour la maison mère), Dernièrement, la direction du Groupe affiche sa volonté de contourner et de s'attaquer aux garanties collectives (statuts, convention collective, accords, ...)

Ainsi, compte tenu des mesures mises en œuvre et de l'inflation cumulée, c'est une perte de pouvoir d'achat sans doute de plus de 15% par rapport à 2019. (...)

Dans la situation actuelle de tensions géopolitiques, de chaînes logistiques défaillantes les aéroports sont encore plus des infrastructures stratégiques. Ils doivent pouvoir fonctionner correctement avec des effectifs suffisants en nombre et en qualité, avec une rémunération digne de ce nom pour les salariés.

Ce sont les actionnaires qui doivent faire l'effort le plus important, tout particulièrement l'Etat actionnaire majoritaire. **De ce point de vue, le gouvernement a l'obligation de répondre à l'augmentation des salaires sans conditions. Dans le cas contraire, il portera seul la responsabilité d'un été conflictuel dans les aéroports parisiens."**

LES REVENDICATIONS PORTEES PAR FORCE OUVRIERE

FORCE OUVRIERE réaffirme la nécessaire UNITE et ACTION COMMUNE pour refuser le double statut, et combattre l'augmentation des salaires.

AUGMENTATION GENERALE DE SALAIRES SANS CONDITION (PERMETTANT D'ENDIGUER LES EFFETS DE PACT ET DE PRENDRE EN COMPTE L'INFLATION)

NON AU DOUBLE STATUT – MAINTIEN DU STATUT POUR TOUS – DEFENSE DES QUALIFICATIONS STATUTAIRES

PLAN DE RECRUTEMENT D'URGENCE DANS TOUS LES SERVICES D'ADP

DEFENSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL - RETRAIT DU FLEX OFFICE CONTESTE PAR LA MEDECINE DU TRAVAIL

A cette heure, rien ne permet de dire à FORCE OUVRIERE que la direction a abandonné son projet de double statut et qu'elle a décidé de stopper sa marche vers l'austérité grandissante en augmentant les salaires sans condition et en donnant satisfaction aux revendications.

Dans ces conditions, FORCE OUVRIERE :

- 1) **Interpelle le gouvernement afin d'être reçu en audience dans les plus brefs délais (voir courrier sur le site internet du syndicat)**
- 2) **Appelle l'ensemble du personnel à la grève à partir 1^{er} juillet prochain en affirmant la direction et le gouvernement porte la responsabilité de la grève et du blocage de la production.**